

PORTANT ATTRIBUTION D'UN PRIX DE JEU-CONCOURS

LE PRESIDENT DE L'UNIVERSITE CLERMONT AUVERGNE

Vu le code de l'éducation ;

Vu le décret n°2020-1527 en date du 7 décembre 2020 portant création de l'établissement public expérimental (EPE) Université Clermont Auvergne (UCA) ;

Vu les statuts de l'UCA ;

Vu le règlement intérieur de l'UCA ;

Vu la délibération n°2021-12-17-06 du conseil d'administration de l'Université Clermont Auvergne du 17 décembre 2021 donnant délégation au Président pour l'attribution des prix de concours, des bourses à la mobilité et toute aide individuelle, dans la limite des crédits alloués à ces dispositifs ;

Vu l'arrêté n° EPE UCA-2023-274 portant ouverture du jeu-concours « Journées Scientifiques de l'Ecole Doctorale Sciences de la Vie, Santé, Agronomie, Environnement » (JED SVSAE) ;

ARRETE

Article 1 :

Dans le cadre du jeu-concours « Journées Scientifiques de l'École Doctorale Sciences de la Vie, Santé, Agronomie, Environnement » (JED SVSAE), qui s'est déroulé le 05 et 06 juin 2023, les prix sont attribués à :

« Communication orale »

Prix communication orale thématique « Cancerology » du CLARA : Erwan BOUCHARÉB

Prix communication orale thématique « Human health » du CHU Clermont-Ferrand : Elisa HUG

Second prix communication orale thématiques « Cancerology » et « Human health » du Centre Jean Perrin : Mélanie CASILE

Prix communication orale thématique « Microorganisms and host-pathogen relationships » du CNRS : Réginald AKOSSI

Prix communication orale thématique « Plant biology » de la Fondation UCA et versée par la Fondation UCA : Larissa ADAMIK

Prix communication orale thématique « Ecology and environment » de l'INRAe : Roxane DHOMMEE

Prix communication orale thématique « Neurology », « Nutrition » et « Genetic » de THEA : Floriane CHERON

Prix communication orale inter-thématiques de l'ED SVSAE : Yara MRAD

Second prix communication orale inter-thématiques de Clermont Auvergne Métropole : Ronan QUENEC'H DU

« Poster » :

Prix poster thématique « Cancerology » du CLARA : Rawan NEHME

Second prix poster thématique « Cancerology » du Centre Jean Perrin : Amandine DEVAUX

Prix poster thématique « Human health » du Centre International de Recherche 3 et versé par le Centre International de Recherche 3 : Pauline MURAIL

Second prix poster thématique « Human health » du CHU de Clermont-Ferrand : Marine HAUCHERE

Prix poster thématique « Nutrition » du Centre International de Recherche 3 et versé par le Centre International de Recherche 3 : Hervé LOBBES

Prix poster thématique « Plant biology » et « Ecology and environment » de GreenTech : Tsiky ANDRIANTELOMANANA

Prix poster thématique « Neurology » et « Microorganisms and host-pathogen relationships » de METabolic Explorer : Cécilia RENGIFO ROJAS

Prix poster thématique « Neurology » de THEA : Lina TOUTIRAIS

Prix poster inter-thématique de l'ED SVSAE : Thibaut TABANOU

Second prix inter-thématique de Clermont Auvergne Métropole : Marine VAN BAELEN

Prix d'éloquence poster inter-thématiques de la Comédie de Clermont-Ferrand : Thibaut TABANOU

Prix poster **Article 2 :**

Le Directeur Général des Services et l'Agent Comptable de l'UCA sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Clermont-Ferrand, le 13/06/2023

Le Président



Mathias BERNARD

- Transmis au contrôle de légalité le

14 JUIN 2023

- Publié le

14 JUIN 2023

Modalités de recours : En application de l'article R421-1 du code de justice administrative, le Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand peut être saisi par voie de recours formé contre les actes réglementaires dans les deux mois à partir du jour de leur publication et de leur transmission au Recteur.